



Communiqué de presse

Paris, le 31 janvier 2011

PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI POUR TELEPERFORMANCE FRANCE :

- **LA PROCEDURE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX EST ARRIVEE A SON TERME**
- **UN ACCORD AVEC LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL A ETE SIGNE**

Teleperformance France a signé un accord sur le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) après avoir reçu les avis finaux du Comité Central d'Entreprise (CCE) et des Comités d'Entreprise (CE). Suite à la formalisation de cet accord, la mise en œuvre du PSE, et en particulier l'ouverture de la phase de volontariat vont débiter le 31 janvier 2011.

Cette réorganisation du dispositif de production national de Teleperformance France est un élément clé du plan de transformation de l'entreprise.

« Au-delà de la mise en œuvre de ce Plan de Sauvegarde de l'Emploi, Teleperformance France conduit depuis le mois d'avril 2010 une transformation en profondeur destinée à mieux valoriser notre expertise de N°1 mondial de la relation client à distance auprès de l'ensemble de nos partenaires » commente **Jean-Hervé Jenn, Président de Teleperformance France.**

Contacts :

PRESSE

Virginie Heuzé, Directrice de la Communication Teleperformance France

T +33 1 55 76 89 18 – v.heuze@teleperformance.fr